



MAI 2020

## INFORMATIONS « spécial déconfinement »

### # Les écoles du RPI rouvriront le 14 mai 2020,

La première semaine une seule classe par école sera ouverte et fonctionnera :

- Le CM2 de M. Aulas à Barges.
- Le CP de Mme Gomiot à Saulon Centre avec les enfants de personnels prioritaires.
- Les enfants de personnels prioritaires à la maternelle Layer.
- Les enfants de Grande Section effectueront leur rentrée à partir du 18 mai.

**En élémentaire**, les élèves seront en petit groupe (maxi 12 élèves). Les uns iront en classe le lundi et mardi, les autres le jeudi et vendredi. Un planning pour les groupes est envoyé par les enseignants pour les classes concernées.

**En maternelle**, les enfants de Grande Section en petit groupe (5 à 6 élèves) seront accueillis à raison de 2 jours toutes les 2 semaines toujours sur le principe de 2 jours consécutifs.

Cette organisation permettra de respecter les préconisations prônées par le gouvernement. De même, cette organisation permettra de respecter le protocole sanitaire reposant sur 5 fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique.
- L'application des gestes barrières.
- La limitation du brassage des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- La formation, l'information et la communication.

**Pour rappel : Les parents peuvent garder leurs enfants à la maison s'ils le souhaitent**

**De plus amples détails sur l'organisation des écoles et des classes seront donnés aux parents par chaque école.**

### # Édito

Comme toutes les mairies, nous travaillons à **la sortie progressive du confinement**, en essayant de gérer au mieux cette nouvelle étape de la crise sanitaire. Les informations nous parviennent au compte-goutte et il est difficile de communiquer de façon précise : comme vous, je découvre chaque jour les modifications et les prescriptions nouvelles en provenance de l'État, de la Préfecture, de la Communauté de communes ou autres. Comme vous, j'aimerais avoir des indications claires sur cette reprise afin de vous en informer. Plusieurs sujets importants sont à traiter : **l'école**, d'abord, avec à priori une rentrée progressive des élèves en petits groupes dès le jeudi 14 mai. **La distribution des masques** à la population ensuite, lorsque ceux commandés par la Communauté de communes nous parviendront. La réouverture de la mairie, qui se fera à priori le 12 mai, si les mesures de protection sont réunies, la sécurité du personnel communal, les manifestations prévues, les travaux, les gens du voyage, la déchèterie... Bref, autant de problèmes à régler avec beaucoup d'incertitudes.

**La cérémonie commémorative du 8 mai 1945** n'a pas pu se tenir en présence du public cette année. Cependant, j'ai décidé de maintenir une brève cérémonie avec dépôt de gerbe en présence d'un maximum de 5 élus, selon les consignes préfectorales.

La réussite de ce déconfinement dépend aussi de l'exemplarité de votre comportement. Plus que jamais, **le civisme devra être un leitmotiv.**

**Le maire**

**Pascal BORTOT**

## # MASQUES

La Communauté de communes a procédé à une commande de masques grand public. La commune de Saulon-la-Chapelle est associée à cette commande.

Jeudi 23 avril, la Communauté de communes a procédé à un groupement de commandes avec les communes du territoire pour l'achat de masques afin notamment d'en fournir à l'ensemble des habitants. Au total, la Communauté de commune recevra 45 000 masques en tissu, réutilisables, 35 000 adultes et 10 000 enfants, de fabrication européenne, commandés auprès d'une société française située dans la Drôme. Ces derniers seront répartis entre les communes, en fonction de leurs commandes.

**NOUS VOUS INFORMERONS PROCHAINEMENT DES MODALITÉS DE DISTRIBUTION**

## # ILLIWAP

Cette application est la meilleure solution pour vous avertir en temps réel des décisions et de l'actualité de notre commune, notamment en période de crise.

L'application est entièrement gratuite, sans inscription et sans aucune publicité. Elle est disponible sur IOS et Android. **Téléchargez illiwap sur votre téléphone portable et faites circuler l'information.**

## # RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

L'ouverture au public est programmée dès le 12 mai, les mardis et jeudis après midi (14 h - 19 h). Un retour à la normale sera envisagé par la suite si les conditions de sécurité sont respectées.

*Le public devra respecter scrupuleusement les consignes sanitaires (gestes barrières, respect des distances, suivi du circuit de cheminement...)*

## # DÉCHÈTERIE

A compter du 18 mai, la déchèterie intercommunale de Saulon-la-Chapelle rouvre.

Accès possible les **mercredis et vendredis après midi de 14 h à 18 h**. Sont acceptés les cartons, les déchets verts et non recyclables, les flux ferraille, bois, plâtre, laine de verre, \*D3E, les huiles et les gravats. Par contre, **ne sont pas acceptés les encombrants, les pneus et les déchets dangereux des ménages qui en aucun cas ne doivent être déposés dans les bacs à ordures ménagères ou aux abords des points de tri.**

Ce dispositif est valable jusqu'à la fin mai. En fonction de l'état d'avancement du plan de déconfinement, des adaptations sont possibles à compter de début juin.

*\* Déchets d'équipement électriques et électroniques*

## # COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il est important de saluer le travail des équipes de collecte qui ont, depuis le début du confinement, poursuivi leur mission de service public.

**Ne dégradez pas davantage leurs conditions de travail, respectez les consignes de tri.**

## # SOLIDARITÉ

### Soutien à nos aînés

Les élus du conseil municipal ont appelé nos aînés pour prendre de leurs nouvelles, les soutenir moralement et assurer les courses de première nécessité pour ceux qui le souhaitent. Si vous n'avez pas été contacté, appelez le 03.80.79.14.30

### Soutien aux acteurs économiques

Le maire s'est rapproché des entreprises, commerces et artisans afin de s'enquérir de leur situation pendant cette crise sanitaire et les assurer du soutien de la municipalité.

## # CIVISME

Même pendant cette période de confinement, chacun est tenu de respecter les règles élémentaires de civisme :

- Respect des horaires pour les travaux de jardinage et de bricolage,
- Feux de jardins et de déchets interdits,
- Ne pas laisser vos animaux divaguer,
- Ne pas déposer vos déchets autour des écopoints et des conteneurs,
- Respecter la nature en ne jetant pas ses déchets,
- Merci également aux propriétaires de chiens de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher les animaux de troubler le voisinage par leurs aboiements continus, nocturnes, etc.

**Merci de faire ce qu'il faut afin que chacun puisse vivre au mieux ce moment difficile.**

## # MANIFESTATIONS

Les animations, manifestations, rassemblements prévus avant mi-juillet sont annulés.

### Fête de la musique le 21 juin

Pas de rassemblements du public

### Festivités du 14 juillet

Tous les rassemblements étant proscrits, les festivités liées à la fête nationale sont d'ores et déjà annulées.

### Rock'n Saul

Nous attendons les prochaines consignes avant de décider du maintien ou non de ce festival.

Le spectacle « **Urgo et les Straps** » sera reporté en octobre de cette année

## # COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Les structures petite enfance et sites

**périscolaires** finalisent actuellement la mise en œuvre du protocole sanitaire afin de pouvoir accueillir les enfants.

Les **médiathèques communautaires** n'ouvriront pas leurs portes dans l'immédiat.

Les **équipements sportifs** (piscine, gymnases, terrain de rugby) resteront fermés au public.

L'École de Musique Intercommunale restera également fermée au public, mais avec le maintien des cours à distance.